Strasbourg, 06/08/2024 GME(2024)7

GROUPE MULTIDISCIPLINAIRE AD HOC SUR L'ENVIRONNEMENT (GME)

Demande de statut d'observateur auprès du GME par le Centre pour le droit international de l'environnement

Document préparé par le Secrétariat

Demande d'octroi du statut d'observateur auprès du Groupe multidisciplinaire ad hoc sur l'environnement (GME) du Conseil de l'Europe

Chère Madame Marija Pejčinović Burić,
Cher Monsieur Silvestrini,

Par la présente, nous demandons formellement que notre organisation, le Centre pour le droit international de l'environnement (CIEL), soit admise avec le statut d'observateur au sein du Groupe multidisciplinaire ad hoc sur l'environnement (GME) selon les termes décrits à l'article 8(b) de la Résolution CM/Res (2021)3.

Au cours des dernières années, CIEL a suivi activement les efforts institutionnels du Conseil de l'Europe pour protéger les droits de l'homme dans le contexte de la triple crise planétaire. Notre engagement a été motivé par une expertise juridique rigoureuse et l'engagement de sensibiliser davantage au rôle du cadre européen des droits de l'homme en ce qui concerne les droits environnementaux. Dans ce contexte, nous avons lancé une campagne consacrée à la reconnaissance du droit à un environnement propre, sain et durable au Conseil de l'Europe par le biais d'un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme. Cette campagne a déjà obtenu le soutien de plus de 470 organisations de la société civile et de plus de 190 universitaires et continue de se développer.

CIEL a rassemblé des organisations environnementales, des groupes de défense des droits de l'homme, des jeunes et des institutions académiques dans le but de contribuer activement aux activités et aux discussions du Conseil de l'Europe, ainsi que de sensibiliser et de soutenir le travail du Conseil dans le domaine de l'environnement à travers l'Europe.

Nous avons également contribué directement au travail de certaines institutions du Conseil de l'Europe. Un membre de notre personnel a été nommé pour participer en tant qu'expert à l'échange de vues organisé par le Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement (CDDH-ENV) du Comité directeur pour les droits humains (CDDH) en septembre 2022. Il a également été auditionné par le Réseau de parlementaires de référence pour un environnement sain 2023. En outre, CIEL a soumis plusieurs interventions de tiers à la Cour européenne des droits de l'homme sur des questions liées à la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme dans le contexte des politiques environnementales.

Nous pensons que l'expertise et l'expérience de CIEL seront précieuses pour le travail du GME et nous nous réjouissons de la possibilité d'y contribuer tout au long de son mandat.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information ou clarification nécessaire à ce processus. Nous vous remercions de prendre en considération notre demande.

Amanda Kistler Présidente par intérim

15 rue des Savoises, 1205 Genève, Suisse | Tel 41-22-789-0500 | Fax 41-22-789-0739 | geneva@ciel.org www.ciel.org